

Les Trappistes

Le 19 septembre 1637, trois semaines après la mort d'Étienne Maugier, premier vicaire général des Cisterciens réformés, et tout près du collège Saint Bernard où il avait expiré, un gamin de onze ans était intronisé chanoine de Notre Dame et prêtait serment comme commendataire de cinq bénéfices.

Ce ne furent pas quelques points de la Règle plus rigoureusement observés, en particulier l'abstinence de viande pratiquée par environ soixante abbayes françaises, qui assurèrent l'avenir et le rayonnement de la Stricte Observance, mais la réforme dans un seul monastère, que ce chanoine de onze ans opéra vingt-cinq années plus tard, après une conversion qui, d'abbé mondain, le transforma en moine austère et en réformateur céléberrime, très suivi, mais aussi très discuté.

Quelles furent les caractéristiques de la réforme de La Trappe ?

Juridiquement, La Trappe, monastère ancien de Normandie, appartenant à la Congrégation de Savigny, affiliée à l'Ordre en 1147, fut toujours une maison cistercienne de l'Étroite Observance dans la filiation de Clairvaux : durant l'abbatit de Rancé, il y eut

deux ou trois visites régulières effectuées par le visiteur canoniquement établi. Le monastère ne se détacha jamais de l'Ordre, mais en pratique, sous la direction de Rancé, il suivit son chemin solitaire de réforme.

Les désillusions que l'âme assoiffée d'absolu du jeune converti rencontra au début de son abbatiat, quand il fut choisi pour défendre à Rome l'Étroite Observance, les réunions turbulentes et les continuels arrangements qui, jusqu'en 1675, tentèrent d'assainir les divisions chroniques des deux Observances, la décision de la Commission royale de soutenir la Commune Observance, poussèrent Rancé à mettre en œuvre, seul, l'urgence de sa vocation au désert, à la pénitence, à l'observance sans mitigation, inspirée des Pères du Désert, et surtout de Saint Jean Climaque, qu'il connaissait bien et qu'il aimait.

À son époque, non seulement à l'intérieur de l'Ordre cistercien, mais partout, on respirait une atmosphère de litiges et de mesquineries. Les disputes continues sur le jansénisme et les conflits internes aux Ordres (tous divisés en deux observances – sauf les Chartreux) avaient créé un climat de polémique et de partis. Rancé choisit le silence strict, la clôture observée de façon hyper-fidèle, le travail manuel et le soin constant et empressé de ses moines comme moyen pour atteindre la paix, par-dessus de toute dispute doctrinale. Il offrait à ses disciples une vie inconfortable, monotone, totalement anonyme, mais animée d'une grande charité fraternelle, et, au moment de la mort, la certitude que le Christ les reconnaîtrait comme les siens, étant donné qu'ils en avaient porté la Croix avec joie.

En un temps de rigorisme janséniste et de laxisme quiétiste, Rancé proposait la sainteté, le désert, l'abandon complet de soi au Père dans l'humiliation de la Croix, comme le Christ. Le moine, héritier des apôtres et des martyrs, était appelé au sacrifice total, à

l'holocauste. L'insistance sur la pénitence pour les péchés personnels n'était pas seulement le fruit de la conversion théâtrale de Rancé de sa vie mondaine et dissipée, mais, à cette époque, constituait une caractéristique générale dans la France catholique et dans l'Angleterre protestante, d'où un grand désir d'austérité.

L'unique obligation requise par Rancé aux postulants était la disposition sincère à abandonner « à la divine Providence le soin de sa propre personne, de sa santé et de sa vie », se déchargeant de tout ce qui se rapportait à soi-même, pour que Dieu seul se charge de pourvoir tout le nécessaire.

Comment vivait-on à La Trappe ? L'abstinence et le jeûne étaient très rigoureux : le régime était pauvre en protéines, étant donné que l'usage du poisson et des œufs était interdit, et celui des produits laitiers était très rare. Il y avait trois heures de travail dans les champs, même pour les prêtres, la *lectio divina* se faisait en commun ; l'Opus Dei durait environ huit heures, le reste du temps étant dédié à la prière privée. Le dortoir n'était pas commun, (Rancé ne découvrit que tardivement que les premiers cisterciens dormaient ensemble au dortoir), mais on se reposait dans des cellules privées. Le silence était rigoureux, mais la sollicitude, le service fraternel et la prière mutuelle créaient en communauté une atmosphère d'amour intense et sincère.

La Trappe, située entre lacs et forêts, était un lieu extrêmement humide et froid, avec des hivers et des printemps difficiles à supporter pour qui souffrait de problèmes respiratoires ou rhumatismaux. La cause de tant de morts, qui fit scandale à l'époque, ne devait de toute façon pas être attribuée à l'austérité des observances, mais au fait que s'introduisirent en communauté des maladies infectieuses : tuberculose et fièvre typhoïde. Certes, l'aspect eschatologique était très marqué, et les moines voyaient dans l'observance vécue jusqu'à l'extrême, même en état de

maladie, un moyen de hâter la mort, et de rejoindre le Christ dans la rencontre désirée.

En ce qui concerne les fameuses humiliations, qui donnèrent lieu à tant de polémiques, selon lesquelles, à La Trappe, on inventait des fausses accusations pour faire en sorte que les moines atteignent rapidement l'humilité, qui, pour Rancé était essentielle, sa pensée étant simplement celle-ci : nous sommes tous coupables de péchés dont nous n'avons pas conscience, nous ne devons pas nous lamenter si, par hasard, nous étions accusés de quelque chose que nous n'avions pas commis.

Les hôtes furent toujours nombreux à La Trappe, et les pauvres recevaient constamment de la nourriture (lors de quelques années de famine, on secourait régulièrement jusqu'à deux mille nécessiteux). Rancé poursuivait un idéal qui, à son époque, ne pouvait être compris ni mis en œuvre par beaucoup : c'est seulement cent ans après sa mort que la revitalisation trappiste du XIX^e siècle généralisa sa façon de vivre particulière, dont le solide fondement était l'amour de Dieu et du prochain.

Malgré la légende romantique où La Trappe était un pénitencier pour criminels convertis, la lecture des profils des Trappistes prouve que la majeure partie des postulants était constituée de religieux et de prêtres qui désiraient une vie plus austère, ou qui, depuis leur enfance, avaient conservé l'innocence baptismale. De fait, seulement trois ou quatre soldats, coupables d'actes de violence ou tombés dans le libertinage, devinrent Trappistes.

Prenons un exemple de la sainteté trappiste, qui renforce la légende, mais en remarquant toutefois que ce fut une exception : on trouvera le texte de la synthèse, en français, dans les *Collec-tanea* de 1946.

Alexis Grême

Dans le cours d'une si brève existence, vingt-trois ans, Robert Grême – à La Trappe frère Alexis – a vécu des expériences très intenses et très fortes. Il appartenait à une famille parmi les plus nobles du Royaume d'Écosse. Enfant pendant les dernières décennies du XVII^e siècle, malgré les menaces et les punitions, il se rendait chaque dimanche à la chapelle du Palais royal d'Édimbourg pour assister, lui qui était protestant, à la Messe catholique. Ému par sa persévérance et son courage, Lord Perth, haut chancelier du Royaume et cousin de l'enfant, l'adopta comme fils et l'éduqua dans la religion catholique.

Lord Perth fut cependant contraint à l'exil, et dut rendre Robert à sa mère, qui s'employa à corrompre sa foi et lui laissa la plus complète liberté. La nature ardente et excessive de l'adolescent, laissé sans guide sûr, le poussa au vice et à l'impiété. Le jeune Robert dédaigna alors toute religion, et devint libertin, orgueilleux, intraitable. À l'âge de seize ans, il se rendit à Londres, où il continua sa vie de désordre, dans une alternance de repentance et de rechutes dans le vice. Cependant, la douleur humaine le touchait profondément : il alla soigner les malades dans les hôpitaux et secourait les pauvres avec une prodigalité telle qu'elle lui faisait oublier ses propres besoins. Arrivé en France, il reçut le sacrement de confirmation et entra, âgé de dix-sept ans, dans une communauté de Chartreux anglais en Flandre, mais n'y persévéra pas. Retourné à sa vie antérieure, il se débattait dans ses vices, mais pourtant, même si c'était très lentement, mûrissait en lui le besoin d'une conversion sincère. Un regard jeté sur un crucifix dans la chambre d'une auberge fut l'occasion d'une rencontre profonde et passionnée avec le Seigneur Jésus, et d'une reddition sans condition.

Alors qu'il se rendait en Italie avec l'intention de devenir ermite, il fut, au contraire, conduit par un ami à l'abbaye de La Trappe, où il se rendit sans aucun enthousiasme, après cinq jours de voyage à pieds. Fasciné par le contact avec les moines, par leur silence, par leur attentive charité, par la joie avec laquelle ils échangeaient le baiser de paix, il entendit une voix intime qui lui disait : « Voici le lieu de ton repos ». Admis comme postulant, il embrassa la vie monastique avec toute l'ardeur de son tempérament absolu. Les moines toutefois restaient hésitants devant une vocation si étrange, et avant de lui donner l'habit du monastère, ils voulurent demander des informations à Lord Perth, qui, connaissant le tempérament inconstant et orgueilleux de son cousin, ses habitudes de vie luxueuse et sa constitution délicate, déconseilla de l'admettre dans un Ordre à ce point pénitent. Quand il apprit l'opinion de Lord Perth, Robert eut une réaction si violente et furieuse, que le maître des novices voulut qu'il quitte aussitôt le monastère. L'abbé, cependant, et le père ancien (Rancé) de la communauté, étant donné que la charité est patiente, voulurent que frère Alexis continue sa mise à l'épreuve, pensant justement que la colère et le mauvais comportement du jeune homme étaient causés par la déception du garçon et son désir ardent de s'engager dans la vie trappiste.

En effet, éprouvé et humilié de toutes les façons, frère Alexis grandissait en humilité et en patience, en douceur et en docilité. Pendant une maladie, on l'abandonna volontairement à la solitude pour le mettre à l'épreuve, mais la joie et l'humilité avaient pris possession de son cœur et sa vocation en sortit renforcée. Le jour de sa profession solennelle, le 30 octobre 1700, le Seigneur concéda à son humble pénitent la grâce de voir son père retourner à la foi catholique par une abjuration publique entre les mains de l'abbé de La Trappe. Sa mère se convertit à son tour après la mort de son fils. Frère Alexis mourut de tuberculose le 21 mai 1701, sept mois après

sa profession. À un novice anglais qui demandait à l'agonisant un ultime conseil, il répondit : « Sois fidèle à Dieu et Dieu te sera fidèle ». (*Coll. Cist.* 1946, VIII, p. 97-108 ; IX, p. 20-38)

La réforme de Rancé, bien que limitée à son monastère et à la fondation italienne, eut une répercussion énorme à son époque, et à travers disputes, polémiques, interprétations déformées ou accords enthousiastes, contribua à la restauration de l'observance dans beaucoup d'abbayes cisterciennes, et encouragea la réforme des autres Ordres monastiques.

Rancé avait rénové quasiment toutes les observances du Cîteaux primitif, quelquefois de façon un peu trop absolue et littérale. Est-ce que l'esprit du XII^e siècle revivait dans sa réforme ? Les historiens ont affirmé jusqu'à présent que l'accent mis sur la pénitence dans l'œuvre du réformateur, due aux circonstances particulières de son chemin personnel de conversion et au rigorisme de son époque, n'a pas contribué à faire atteindre l'intensité contemplative des Cisterciens des origines, et n'a pas fait fleurir la merveilleuse expérience mystique des moines des commencements de l'Ordre. Cependant, ces dernières décennies, un examen objectif de la réforme de Rancé et une relecture sans préjugés de ses œuvres ont permis de découvrir en lui non plus le moraliste, mais le mystique authentique.

Nous avons déjà constaté la recherche passionnée de Dieu chez les moines de La Trappe, le repentir pour les péchés personnels et l'exigence de réparation pour les maux de leur époque, leur joie, leur charité mutuelle, leur désir de conformation au Christ crucifié, leur avidité de s'unir à lui sans cesse dans la vie : tout cela incarné dans une observance robuste, en une époque de mollesse et de mondanité. L'emphase propre au langage de l'époque et l'absolu de certaines affirmations de Rancé peuvent donner l'impression de rigorisme, mais les études récentes ont montré que dans la

pratique, l'attitude du réformateur était plus équilibrée et que la sollicitude pastorale et l'affection paternelle donnaient au mode de vivre de La Trappe un caractère de joie et d'évangélique simplicité.

Le XVIII^e siècle - le siècle des Lumières

Pendant le siècle des Lumières, l'Ordre cistercien présenta diverses facettes. Les communautés françaises ressentaient les répercussions du mouvement janséniste qui, au siècle précédent, avait rayonné à partir du monastère de moniales de Port-Royal, guidé par la mère Angélique Arnauld. Rancé et sa réforme furent aussi accusés, complètement à tort, de jansénisme.

En 1709, les moniales jansénistes qui ne voulurent pas se soumettre à Rome furent dispersées, et l'année suivante, Port-Royal des-Champs fut démoli. Un certain nombre de sœurs expulsées trouvèrent refuge à l'abbaye de Voisins, au diocèse d'Orléans, provoquant la division de la communauté, et persévérant dans les idées jansénistes. De France, le jansénisme passa à l'actuelle Belgique, avec cependant quelques détails particuliers. Les abbayes les plus touchées furent celles des moniales de Clairefontaine et l'abbaye masculine d'Orval, qui, après la mort du réformateur Charles de Becteraut et l'affiliation à l'Étroite Observance, interprétant d'une manière rigoureuse et peu orthodoxe la nécessité de la pénitence, tomba dans les erreurs du jansénisme.

En France, les nombreuses communautés cisterciennes comp-
taient un petit nombre de moines, et étaient assez relâchées. L'Étroite Observance se diffusa jusqu'à regrouper environ soixante-dix abbayes, presque toutes françaises, leur ferveur se refroidit peu à peu au cours des siècles : La Trappe et Sept-Fons restèrent toutefois des communautés nombreuses, à l'observance exemplaire.

Beaucoup d'abbayes, tant de la Commune que de l'Étroite Observance, étaient sous le régime de la commende. La réforme trapiste gagna l'Italie avec la fondation de Buonsollazzo (1703), qui, à son tour, refonda Casamari (1717). Les autres communautés italiennes étaient petites et pauvres, et les moines se consacraient à l'étude et au ministère pastoral.

Au Portugal, le XVIII^e siècle fut marqué par le très grand développement de l'abbaye d'Alcobaça, et une période de prospérité pour Tarouca et Bouro. En Espagne aussi, Poblet et d'autres abbayes connurent un accroissement numérique.

En Flandre, gouvernée par l'Autriche pendant tout le XVIII^e siècle, les célèbres abbayes de Villers, d'Aulne et des Dunes (transférée ensuite à Bruges) reprirent vie et furent repeuplées. En Hongrie, après la domination turque, la vie monastique reprit vie, et refleurit surtout autour de l'abbaye de Zirc. En Allemagne et en Pologne, dans les abbayes magnifiquement reconstruites dans le style baroque, l'architecture et la musique assumèrent un rôle prépondérant. Les églises abbatiales devinrent paroisses, l'Office était chanté par les moines réunis dans le presbytère, les cellules devinrent privées : le style de vie traditionnel changea, mais l'observance restait bonne, suivant les normes de la constitution « In Suprema » d'Alexandre VII. La formation, qui, en général, se basait sur la philosophie thomiste, était orientée vers la catéchèse et l'enseignement.

Aux côtés de saint Benoît, saint Bernard, moine et prédicateur, fut le modèle quasi unique de spiritualité.

Ludovica Olandina

Ludovica Olandina de Bohême naquit en 1622 en Hollande, où ses parents vivaient en exil : Elizabeth Stuart, fille du roi d'Angleterre Jacques I^{er}, et Frédéric V, ex-roi de Bohême. Elle reçut une éducation rigide dans la confession calviniste de sa famille. Très intelligente, elle se consacra à l'art et à l'étude, particulièrement des langues étrangères.

Les années passant, à travers une étude attentive de l'histoire, en particulier de l'Église d'Angleterre, et au moyen d'une relation confidentielle avec la princesse catholique Élisabeth de Hohenzollern, le désir naquit en elle de revenir à l'Église catholique. À l'aube du 20 décembre 1657, elle s'enfuit secrètement de sa maison d'Anvers, laissant à sa mère une lettre où elle confessait ne plus pouvoir participer à la Cène calviniste, étant donné que pour elle s'était levée une lumière nouvelle, par laquelle elle avait redécouvert la vérité de la foi catholique. Le 25 janvier 1658, proclamant le symbole de la foi, elle fut accueillie dans l'Église. Persécutée par sa famille, elle s'enfuit en France, où elle prit par la suite le voile au monastère cistercien de Maubuisson, y faisant profession en 1660.

Quatre ans plus tard, elle fut nommée abbesse par le roi de France Louis XIV. Assumant cette nouvelle charge, Ludovica renonça à tout privilège dû à son état, et, contrairement aux usages de l'époque, dormit dans une cellule comme toutes les sœurs, au lieu de l'appartement abbatial, prenant ses simples repas avec elles. Elle observait l'abstinence et les jeûnes de l'Ordre, et portait un habit de laine grossière. Très fidèle à la clôture, elle ne sortit du monastère, durant sa longue vie monastique, qu'à trois reprises.

À sa place au chœur, elle mit une statue de la Vierge, pour signifier que la véritable abbesse du monastère était la très Sainte

Vierge. Par son exemple vivant, elle releva le niveau spirituel de la communauté, y restaurant la paix et la concorde. En outre, elle assainit l'économie du monastère, en favorisant, artiste qu'elle était, les œuvres d'art comme la fameuse fontaine du cloître, le mobilier et le trésor de l'abbaye. Elle fut une mère pour les pauvres, qu'elle secourait avec une charité inépuisable : pendant l'hiver de 1693, elle fit distribuer aux nécessiteux mille deux cents livres de pain par semaine. Elle était attentive à écouter avec amour ceux qui cherchaient auprès d'elle aide spirituelle et discernement dans la foi.

Les historiens lui attribuent un rôle important dans les tentatives de réconciliation entre luthériens et catholiques : nous avons une lettre d'Alexandre VIII, par laquelle le pape lui exprime sa reconnaissance à cet égard.

Elle mourut le 11 février 1709, à quatre-vingt-sept ans, après six ans d'une grave maladie, et quarante-cinq d'abbatiate (*Coll. O.C.R.*, juillet et octobre 1938 ; *Comm. Hist. II*, p. 111-112).

La tourmente de la Révolution française

Au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle, le siècle des Lumières, pénétra dans la pensée critique « éclairée » la prise de conscience que le monachisme est une institution médiévale désormais inadaptée pour une société en cours de transformation.

En France, Louis XV, dont les collaborateurs étaient pour la plupart gallicans et jansénistes, s'arrogea le droit, en 1766, de nommer une « Commission des Réguliers » pour réformer les Ordres religieux français. Quatre cent vingt-six maisons religieuses furent supprimées, mais les Feuillants (à cause de leur défense courageuse) et les cisterciens (à cause de l'importance et de l'internationalité de l'Ordre) ne furent pas touchés. La Commission

des Réguliers prépara cependant la voie à l'œuvre destructrice du Conseil ecclésiastique de la Constituante.

En Autriche, en 1782, Joseph II, les considérant inutiles, dissout par un décret toutes les institutions monastiques qui n'étaient pas directement au service du peuple. Pendant les années suivantes, presque toutes les abbayes cisterciennes situées sur les terres des Habsbourg furent sécularisées. Les maisons de Belgique résistèrent encore pendant près de dix ans, la loi de sécularisation n'ayant pas été appliquée, à cause de la mort prématurée de l'empereur.

Dans ce climat de mésestime de l'état religieux, et en particulier du monachisme, et dans l'esprit de l'Encyclopédie qui envahissait tout, surgirent aussi en France des motifs d'ordre économique, qui furent déterminants. La Nation était au bord de la faillite à cause d'un système de contribution obsolète. Il y avait eu des hivers rigoureux, qui avaient augmenté la misère et provoqué des famines ; la guerre d'indépendance américaine et les mouvements de réforme en Espagne, Toscane et Suède avaient provoqué trouble et espérance et fait naître une conscience neuve chez les masses populaires.

La population était encore fortement attachée aux valeurs chrétiennes et ne voulait pas la suppression des instituts religieux, monastères y compris (la preuve en fut leur rapide renaissance après la tempête révolutionnaire), mais les gens étaient troublés devant la décadence du monachisme : beaucoup de monastères étaient sous le régime de la commende, et, en général, les communautés étaient très peu nombreuses. Les gens simples admettaient difficilement que les abbayes n'aient pas de missions utiles socialement. En outre, l'hostilité augmentait vis-à-vis des privilèges, des exemptions fiscales et des dîmes des deux premiers états : le clergé et la noblesse.

Pour calmer le mécontentement et résoudre la très forte crise économique, on adopta alors la mesure la plus simpliste : prendre l'argent là où il y en avait : c'est-à-dire chez le clergé et la noblesse. Le clergé séculier était tout sauf riche, mais le clergé régulier possédait un patrimoine considérable ; les Ordres contemplatifs en particulier étaient pourvus de biens immobiliers très importants, et étaient bien trop riches en regard des besoins personnels de leurs membres. Si leur genre de vie cloîtrée exigeait évidemment la possession de biens fonciers non nécessaires à d'autres, ces biens étaient toutefois excessifs, laissés improductifs et n'étaient pas utilisés pour soulager la misère ambiante. On reprocha finalement aux monastères le mauvais usage de leurs richesses.

Les événements se précipitèrent. Voici l'ordre succinct de ces événements, en ce qui concerne notre sujet :

- 4 août 1789 : abolition des privilèges de la noblesse et du clergé.
- 2 novembre 1789 : les biens du roi et de l'Église sont mis à la disposition de la Nation (à noter que, dans les monastères, la confiscation légale avait été précédée par le saccage de la part des paysans, les vexations et les sévices de toutes sortes).
- 13 février 1790 : suppression des ordres religieux qui ne sont ni hospitaliers ni enseignants.
- 12 juillet 1790 : promulgation de la constitution civile du clergé.

On procéda par étapes : les religieux qui, librement, choisissaient de sortir du cloître avaient droit à une pension, pour peu qu'ils jurent fidélité à la constitution, alors que ceux qui voulaient vivre en commun étaient regroupés dans des maisons spéciales. Les moniales, pour le moment, étaient laissées dans leurs communautés jusqu'à extinction naturelle, étant donné la suppression des vœux.

Le comportement des moines devant ces mesures fut assez médiocre, en général. La majeure partie retourna dans sa famille, en attendant des temps meilleurs. Leur choix fut dicté par le réalisme et le bon sens, mais on ne peut pas parler d'héroïsme. Bien plus courageuse fut l'attitude des moniales, même si le fait de pouvoir rester dans leur communauté respective joua en leur faveur : la fidélité fut quasi-unanime ; dans quelques régions, il n'y eut aucune défection, mis à part quelques cas isolés. Les historiens affirment que, à l'époque de la Révolution française, les religieuses écrivirent des pages admirables au Livre de Vie.

La situation était aggravée par le fait que la constitution civile du clergé obligeait à prêter serment : l'Église de France se divisa entre jureurs et réfractaires. Rome gardait le silence. Le 4 janvier 1791 était la date buttoir pour le serment, mais c'est seulement le 13 avril que le pape Pie VI condamna la constitution et suspendit « a divinis » ceux qui juraient ; les lois de proscription entrèrent en vigueur. Qui ne jurait pas devenait immédiatement suspect ; il ne lui restait que la fuite à l'étranger, la prison, la déportation et la mort. Le 18 août, tous les Ordres religieux, y compris ceux qui avaient été laissés en place une année et demie plus tôt, furent supprimés. Légalement, en France, il n'existait plus ni moniales ni moines, à partir de cette date. Leurs couvents et leurs propriétés étaient mis entièrement à la disposition de la Nation.

Au cours de cette époque de désordres et de confusion, le martyrologe cistercien s'enrichit de bien des noms.

Le martyre des Pontons

Aux heures les plus sombres de la Révolution française, les prêtres et les religieux, désormais considérés comme ennemis du peuple, sont poursuivis, arrêtés et entassés dans les prisons des

divers départements, avant d'être conduits – souvent à marche forcée – vers les ports de Bordeaux et de Rochefort, pour être déportés. Cette déportation en Guyane, au moins en 1794, n'aura pas lieu. Les historiens ont en fait démontré que les autorités de la Convention n'avaient jamais envisagé sérieusement cette solution, étant donné aussi le blocus total des côtes françaises par la marine anglaise. La déportation des départements du Midi, située à Bordeaux, fut la plus nombreuse, mais cependant pas la plus cruelle : sur 1494 déportés, environ 160 trouveront la mort.

Le sort réservé aux déportés du Nord fut bien plus horrible : au printemps de 1794, les prisonniers vont séjourner dans les forteresses, dans les prisons ou sur des navires : le « Bonhomme Richard » et le « Borée ». À partir du 11 avril, la plupart d'entre eux seront embarqués sur deux navires négriers, le « Deux Associés » et le « Washington », ancrés en rade de l'île d'Aix, à côté de Rochefort.

Sur ces navires : les « pontons », les conditions de vie sont telles que les deux tiers des déportés vont trouver la mort : 547 morts sur 829.

Les bateaux, construits spécialement pour le transport des esclaves, avaient un entrepont entre la cale et le pont, où sur des espèces de couchettes superposées, les déportés prenaient place. La capacité du « Deux Associés » était de 200 à 300 esclaves, et l'on en embarqua 409. Plus de 300 étaient entassés sur le « Washington ». Chacun avait à sa disposition, pour passer les 13 ou 14 interminables heures de la nuit, dans une chaleur et une puanteur incroyables, un espace de 30 centimètres de large, sur 150 à 165 de long, et 80 cm de haut. L'exiguïté de l'espace contraignait à rester toujours sur le côté, ou assis, avec la tête reposant sur les genoux. Un survivant a écrit : « il fallait se comprimer, se raccourcir, s'incurver sur soi-même pour pouvoir entrer dans un espace long de cinq pieds. À cause de cela, la circulation était impossible, les

articulations enflées, les nerfs tendus, les douleurs inexprimables, les crampes faisant pousser des cris, si bien qu'on ressentait le désir bien légitime d'être libérés de cette vie. »

Le matin, sans faire sortir les prisonniers (et le commandant du « Deux Associés », un dénommé Laly, qui allait être radié l'année suivante de la marine militaire, confessa par la suite qu'il l'avait fait exprès) on désinfectait l'entrepont pendant une demi-heure ou une heure avec les vapeurs d'une chaudière de goudron, où l'on plongeait une balle de fer chauffée au rouge. Ce procédé, habituel, mais dans des locaux vides, provoquait des crises de suffocation et des troubles respiratoires de toutes sortes.

La surpopulation, les fumigations matinales, la nourriture malsaine et insuffisante, le tourment des poux, le passage de la chaleur infernale de l'entrepont au vent glacial du pont, firent de ces pontons un véritable enfer. Chaque jour, des chaloupes chargées de cadavres débarquaient sur l'île d'Aix, où des prêtres chargés des sépultures devaient dépouiller et ensevelir leurs compagnons. La présence, en outre, de prêtres jureurs, et même de quelques prêtres mariés (la Révolution, dans son paroxysme déchristianisant, les avait visés eux aussi) dont il fallait se méfier, car ils dénonçaient souvent leurs compagnons d'infortune. Les perquisitions, les punitions et les moqueries de l'équipage furent un tourment de plus pour la conscience des déportés, que l'on mettait aux fers s'ils avaient seulement remué les lèvres pour prier.

Trois mois après l'embarquement, en juillet 1794, survint une épidémie : aujourd'hui, nous savons de façon quasi certaine qu'il s'agissait du typhus exanthématique, provoqué par l'amoncellement des corps, la sous-alimentation et l'invasion des parasites. La fièvre élevée provoquait des états de torpeur ou de frénésie et des accès de folie qui augmentaient encore l'horreur, en particulier pendant les nuits. Dès le mois de mai 1794, quelques goélettes avaient été

transformées en hôpitaux maritimes pour les plus malades ou les contagieux, elles abritaient une quarantaine de moribonds, qu'on laissait complètement à l'abandon, on enlevait simplement les cadavres. Chaque décès, annoncé au moyen d'un signal, était salué par les cris de triomphe des soldats de l'équipage des grands navires.

La mort de quelques marins, les protestations des habitants de l'île d'Aix et le coup d'état du 9 Thermidor, qui entraîna la chute de Robespierre, adoucèrent un peu ce qu'on allait appeler « la guillotine sèche ». Les bateaux remontèrent la Charente, et sur l'île Madame, on édifia un hôpital sous tente, où moururent encore de nombreux prisonniers. À l'automne de 1794, particulièrement pluvieux, étant donné que les tentes se remplissaient d'eau ou bien étaient arrachées par le vent, les malades furent embarqués sur un troisième navire : « L'Indien ». Après un autre hiver où les vaisseaux restèrent bloqués par les glaces (et le tourment fut alors, pour les prisonniers très réduits en nombre, le froid glacial) et, après le printemps où ils rejoignirent Saintes sur des chariots, le 12 avril 1795, l'épopée des prêtres déportés sur les pontons prit fin.

Les bienheureux martyrs des Pontons

Le 1^{er} octobre 1995, le pape Jean-Paul II béatifia soixante-quatre de ces martyrs, chez qui la pleine acceptation du martyre avait été attestée. L'Église, plutôt que d'étendre la béatification au plus grand nombre possible, a préféré privilégier les exemples les plus significatifs pour l'édification du peuple chrétien.

À ces soixante-quatre bienheureux : prêtres, chanoines et religieux d'Ordres divers, comme probablement à d'autres condamnés décédés sur les pontons, on peut sans doute appliquer la

déclaration faite par l'un d'entre eux : « Si nous sommes les plus malheureux des hommes, nous sommes aussi les plus heureux des chrétiens ». Parmi ceux-ci figurent deux moines de Sept-Fons et un de La trappe, dont la piété, la charité et l'esprit d'abandon sont restés dans le témoignage de plusieurs relations. »

Frère Élie Desgardin, infirmier à Sept-Fons, se transféra avec la communauté à Montluçon, après la fermeture du monastère. Le refus de prêter serment causa la dispersion des frères. Frère Élie fut arrêté, emprisonné à Moulins, et conduit à Rochefort avec le troisième convoi de déportés. Détenu sur le « Deux Associés », il se dépensa au soin des malades, aimé et admiré de tous. Les récits des survivants parlent de la compétence et du don de soi sans mesure de frère Élie de Sept-Fons qui avait avec lui quelques médicaments, et avait la liberté de soigner ses compagnons. Contaminé par le typhus, il mourut à quarante-quatre ans, martyr de la charité, le 6 juillet 1794. Il fut enterré sur l'île d'Aix. Après sa mort, raconte une chronique, « tout alla de mal en pis » !

Dom Paul Charles était prieur à Sept-Fons, quand il dut assumer la direction de la communauté, parce que l'abbé en charge s'était réfugié dans sa famille. Avec dix-neuf moines, il occupa le couvent des capucins de Montluçon, qui avait été désigné comme maison commune, continuant à y mener la vie monastique, et exerçant une telle œuvre de charité, malgré la rareté des ressources, qu'il s'attira la reconnaissance de la municipalité. Le refus, de la part des moines, de prêter serment, obligea les autorités municipales à appliquer le décret d'évacuation des maisons religieuses, malgré l'estime et l'amour de la population.

Les moines se dispersèrent. Dom Paul Charles fut arrêté le 30 mars 1793 et envoyé à Rochefort. Détenu sur le « Deux Associés », estimé et aimé de ses compagnons de détention, il mourut le 25

août 1794 à l'âge de cinquante et un ans, et fut enterré sur l'île Madame.

Le troisième martyr béatifié fut Dom Gervais Brunel, mort à cinquante ans dans l'hôpital de toile installé sur l'île Madame. Atteint par le typhus et réduit à toute extrémité, il mourut le jour même de son débarquement, le 20 août 1794. Son calvaire fut semblable à celui de Dom Paul de Sept-Fons : supérieur de La Trappe depuis 1790, il s'opposa au projet de Dom Augustin de Lestrangle, maître des novices, de chercher un refuge à l'étranger pour y mener la vie monastique en paix. Avec la précipitation des événements, Dom Augustin fut laissé libre, et la communauté se dispersa progressivement. Expulsé avec les vingt-huit derniers moines le 3 juin 1792, Dom Gervais tenta de rejoindre la Suisse, mais il fut arrêté. Condamné à la déportation, il fut embarqué à bord du « Bonhomme Richard », puis transféré sur le « Deux Associés ». Dans une relation, on fait mention de lui comme un condamné « parmi les plus connus, religieux fervent, homme de piété et de grande vertu » (Y. Blomme, *Les prêtres déportés sur les Pontons*, Ed. Bordessoules, 1994 ; Chronique de Sept-Fons 1992-1994 ; Osservatore Romano 1^{er} octobre 1995).

Les déportés en Guyane

Au printemps de 1795 se produisit un moment de trêve : les églises sont rouvertes, beaucoup de prêtres reviennent de l'exil, et la liberté religieuse augmente un peu. Mais dès l'automne, les persécutions reprennent, et sous le second Directoire sont promulguées des lois qui prévoient pour les prêtres réfractaires une déportation en Guyane. Mais alors qu'en 1794, la relégation sur les pontons de Nantes, Bordeaux, Rochefort des prêtres et des religieux arrêtés et destinés à la Guyane n'avait été qu'une sinistre

plaisanterie, étant donné que les navires français chargés de ce voyage ne pouvaient prendre le large à cause de la surveillance des navires anglais, en 1797 celle-ci advint effectivement.

Les troupes françaises victorieuses étant passées de la France aux pays voisins, elles y propagèrent par la force des armes les doctrines révolutionnaires. Furent frappés par les lois de Fructidor surtout les prêtres belges (la Belgique avait été soustraite à l'Autriche et annexée à la France) et les français. Le blocus anglais continuait et les vaisseaux de Sa Majesté Britannique contraignirent « La Charente » à faire marche arrière, et ils capturèrent « La Vailante », avec à son bord 108 ecclésiastiques.

Cependant, d'autres convois réussirent à passer, on a calculé que les prêtres envoyés en Guyane étaient 256, dont 118 mourront dans la colonie carcérale.

Le petit reste : La Valsainte

En 1790, l'abbaye de La Trappe, où la ferveur des commencements n'avait pas diminué, comptait quatre-vingt-onze moines. Les gens du voisinage les appréciaient, ils vivaient sérieusement la vie monastique, ils n'étaient pas riches, et secouraient les nécessiteux. Pourquoi auraient-ils craint la Révolution imminente ? Certainement, elle allait épargner les Trappistes...

Mais parmi les moines, quelqu'un allait cependant plus loin dans sa perception des choses. Quand, pendant le printemps, le maître des novices proposa au prieur (Dom Gervais Brunel, futur martyr des Pontons), de transférer la communauté en Suisse, celui-ci pensa que ses propositions étaient inopportunes, et le considéra comme une tête brûlée, fauteur de division et de trouble en communauté ; on lui enleva sa charge, pour qu'il n'ait plus d'in-

fluence sur les jeunes. Le Conseil de l'Orne, de qui dépendait le monastère, pensa cependant que la loi du 13 février supprimant les vœux monastiques ne devrait pas subir de dérogation en faveur de La Trappe, qui fut désignée comme maison commune pour accueillir les religieux de tous Ordres qui désireraient poursuivre la vie commune.

Dom Augustin, le jeune maître des novices qui avait su voir dans les premiers désordres révolutionnaires des épisodes non éphémères, mais un temps de changement de civilisation, obtint la permission d'agir, permission confirmée par son père immédiat et par l'abbé de Cîteaux, général de l'Ordre. Le Sénat de Fribourg permit que les moines restent stables dans leur état, et mit à leur disposition la Chartreuse de la Valsainte.

Cette poignée d'exilés – vingt-trois au total – a rendu possible la survie de la vie monastique au sein de la plus dure adversité et des circonstances historiques les plus difficiles. ●

Mère Augusta TESCARI

Abbaye Notre-Dame de Vitorchiano

Traduction de Mère Marie-Pascale DRAN